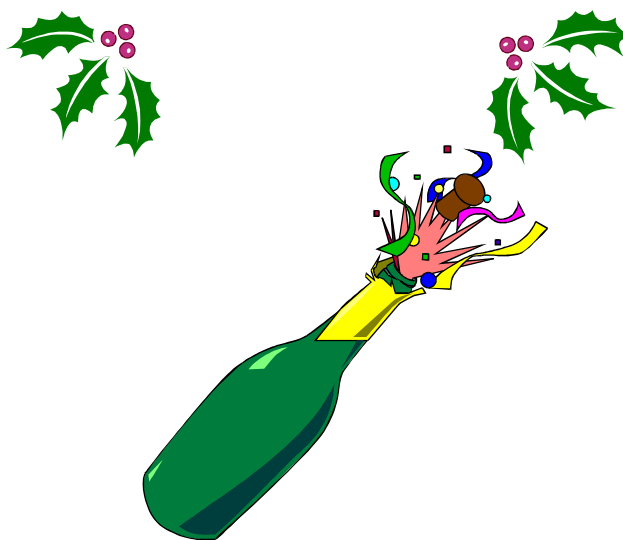


Editeur responsable
PARMENTIER Adelin
Route de Bastogne 355
6700 ARLON
☎/Fax 063/21.72.06
Bureau de dépôt :
ARLON 1



A PI A L'COPEPTE

*Feuillelet d'information de l'Arel's Club Marcheurs
Affilié à la FFBMP - LUX 012
Mensuel - n°79 janvier 1999*



Joyeux réveillons

<u>Les anniversaires</u>		<u>Les marches du mois</u>			
LICK Romain	06	S 02	13.00	ERQUENNES	B 5-10
ROSIERE Ginette	12	D 03	07½	LEUDELANGE	L 10
FONCK Mireille	13	S 9	07½	NAMUR	B 6-12-22
BOVY Michel	13	D 10	07½	GASPERICH	L 5-12
ANDRE Françoise	14	S 16	13½	AUBANGE	B 6-12
LECOMTE Jacques	25	D 17	07½	OBERDONVEN	L 5-11
LAMBERT Martine	28	D 17	07½	BOUZONVILLE	F 10
LICK Hubert	29	S 23	07½	HAMOIS	B 6-12-18
MERTZIG Alicia	30	D 24	07½	GARNICH	L 5-12
		S 30	07½	CHATILLON	B 6-12-20
		D 31	07½	LINTGEN	L 5-11
		D 31	07½	CONTZ/BAINS	F 10

Happy
Birthday 

Informations sur les marches du mois

Endroit	distance d'Arlon (environ)	club organisateur	Ils sont venus chez nous		Nous sommes allés chez eux	
			en 96	en 97	en 96	en 97
Erquennes	200	Les Sans Soucis Ghlin	-	50	2	1
Leudelange	30	Treppelfrenn Leideleng	10	18	32	8
Namur	130	Les Spitants de Namur				
Gasperich	35	FC Tricolore Gaspercih	0	19	43	12
Bouzonville	85	Marcheurs de la Nied	-	-	-	-
Oberdonven	65	Section marche Oberdonven	6	40	39	25
Aubange	15	La Fourmi Aubange	145	146	127	94
Hamois	100	Les Culs de Jatte du Mauge	0	0	0	2
Garnich	20	Wander Tramps Garnich	10	30	42	61
Chatillon	12	La Godasse gaumaise Chenois	57	51	81	94
Contz les Bains		Tourisme Loisirs Culture	-	6	-	5
Lintgen	35	Uelzecht Tramps Lintgen	11	19	29	55

Pour se rendre à :

ERQUENNES : : Prendre le car à la place des Chasseurs Ardennais et se laisser conduire.

LEUDELANGE : Suivre l'autoroute vers Luxembourg, puis direction Esch sur Alzette. L'accès à Leudelange se fait par la première sortie

NAMUR : A Namur centre, prendre vers Saint-Servais. Salzennes est entre Namur et Saint-Servais.

GASPERICH : Suivre Luxembourg, sortie Hollerich. Aux feux près de l'église, à droite.

BOUZONVILLE : Autoroute vers Luxembourg, Thionville. Après Thionville, vers Yutz, Metzerville, Bouzonville, Saarlouis.

OBERDONVEN : Suivre l'autoroute vers Luxembourg, puis Trier (Trêve).

AUBANGE : Direction Longwy, sortie Aubange. Au carrefour en croix, tout droit et +/- trois cents mètres plus loin, à gauche.

HAMOIS : Prendre la N4 jusqu'à la sortie Ciney, suivre vers Havelange (à droite) jusque Hamois.

GARNICH : Suivre l'autoroute vers Luxembourg. Prendre la première sortie au GDL, puis vers Garnich.

CONTZ LES BAINS : Prendre l'autoroute, sortie Luxembourg sud vers Hesperange, suivre Frisange, Mondorf, Schengen. Passer la Moselle puis vers Contz.

CHATILLON : Suivre la direction de Virton. Châtillon est le premier village après le domaine de Lagland.

LINTGEN : A Mersch, prendre la direction de Luxembourg jusque Lintgen.

En passant par le rassemblement, vous trouverez très souvent quelqu'un qui connaît le chemin et vous ne risquerez pas de vous perdre.

L'inconnu du mois

Notre inconnu manque d'expérience et lors des marches, il démarre souvent ventre à terre.

Malheureusement pour lui, il veut souvent se frotter à plus fort et termine langue à terre. Il parait que c'est la même chose dans sa voiture, mais elle n'est pas fatiguée à l'arrivée.

Il était volontaire pour tenir un contrôle à notre marche d'octobre mais a dû remplacer les déménageurs pour revenir chercher chez lui table et chaises.

Si vous l'avez reconnu, vous pouvez lui payer un verre de jaune.

Le président et les membres du comité



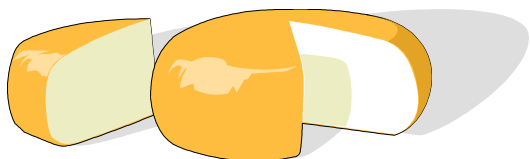
souhaitent à tous les lecteurs un joyeux Noël et
présentent leurs meilleurs vœux pour l'an neuf



MARCHE AU PAYS DES "ODEURS"

Devinez où elle est organisée.

Elle est située dans la province de Liège, région humide vouée à l'élevage très réputée pour ses fromages doux ou piquants que l'on peut servir avec du sirop de poires et de pommes.



Très facile à trouver : Herve.

Entrés dans la ville, nous n'apercevons pas beaucoup de fléchage renseignant la salle. Après quelques allers retours, nous y parvenons enfin. De fortes odeurs envahissent nos narines.

Munis des cartes de départ, nous démarrons tous les quatre pour le circuit des 13 km, étant donné que nous pensons marcher à Hermée l'après-midi. Le contrôle club s'effectue dans une salle.

La marche débute sous la pluie, pour ne pas changer, par une petite descente sur la route, suivie d'une montée sur un chemin de terre (très boueux). Pendant plusieurs kilomètres, c'est une succession de traversées de pâtures avec marécages, boue et vaches. C'est avec un grand soulagement que nous quittons tout cela.

Arrivés au contrôle après avoir dépassé un magnifique château, nous prenons une pause d'un quart d'heure pour récupérer des efforts consentis.

Quittant le contrôle, toujours sous la pluie, une légère descente sur route nous attend et naturellement, une grimpe en chemin forestier où, à nouveau, il faut bien regarder où l'on met les pieds. Ayant fourni pas mal d'efforts, nous arrivons

sur une route bordant un grand champ où l'on peut apercevoir un magnifique calvaire avec à sa droite, un ancien fortin d'observation du fort de Battice.

Arrivés au 2^{ème} contrôle, qui est le même que le premier car nous avons fait une boucle, les plaintes commencent à fuser de tous les côtés. Nous prenons une pause de quinze minutes pour se sécher et se réchauffer. Les filles en profitent pour jouer. Lorsque nous quittons, il reste 4,5 km.

Nous avons pour la première fois la possibilité de choisir le circuit : les amoureux de la boue par les champs et les autres par la route. Nous ne voyons pas de courageux parmi ceux qui nous précèdent pour emprunter le parcours boueux.

Empruntant la route avec son lot de côtes, nous passons le long des fameuses fermes productrices des célèbres fromages. Arrivés sur le plateau, la neige fait son apparition. Mary est gelée et il faut essayer d'aller plus vite, ce qui n'est pas du tout évident. La salle étant en vue, il nous faut encore traverser un champ de boue.

Tout le monde débarque avec des vêtements et des souliers de rechange. Diverses possibilités de restauration existent : assiette de fromage ou boulets à la liégeoise et frites. Nous nous amusons à écouter les commentaires des autres marcheurs qui ne sont pas très contents. Les responsables du club finissent par envisager de modifier le tracé des circuits pour le lendemain.

Voilà une marche terminée. Quel dommage que cette fichue pluie ait gâché notre randonnée, car un tiers du parcours était sur route et les côtes n'étaient pas dures.

Muriel

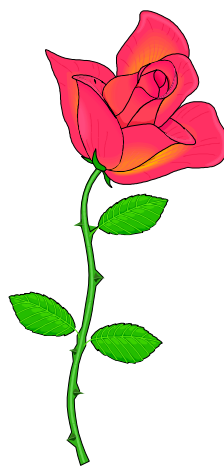
La Troupe Théâtrale de Turpange

Vous invite à fêter ses 40 ans
les 24,30 et 31 janvier
en la salle Saint Hubert

Une Rose au Petit Déjeuner

Une comédie en 3 actes de Barillet et Gredy
Rideau à 20.00 hrs – prix des places : 200 frs
120 frs (- de 12)

Renseignements : 063/38.72..20 063/38.94.85



Marche à Sombreffe

L'accueil dans la salle n'est pas fameux et munis des cartes de départ, nous démarrons sous la pluie pour parcourir les 5 km, dit "circuit des monuments historiques".

Dès la sortie de la salle, nous longeons une chapelle dédiée à Notre Dame de Walcourt (Samaravia). Encadrée de deux tilleuls, son origine remonterait à l'époque féodale. Elle a fait l'objet de trois restaurations, la première en 1763, la seconde par Monsieur GOFFIN qui plantât les deux tilleuls et enfin en 1969 par les autorités communales. Détail de la statue : une Vierge Noire avec l'Enfant sur le bras droit et sur la robe de la Vierge est brodée l'initiale "M".

Poursuivant notre route, le château de Sombreffe se dresse majestueusement à notre droite. Construction primitive du treizième siècle, il était entouré de 8 ou 9 tours circulaires, possédait deux donjons qui encadrent son entrée actuelle. En 1982, le château fut restauré par Monsieur Geerts et des bénévoles. Les anciennes écuries et étables ont été transformées en salles de réception.

Un peu plus loin se dresse un calvaire construit vers 1842 et abritant un Christ crucifié avec trois clous. Il avait pour but la dévotion et permettait aux soldats d'y entendre la messe lors de leurs nombreux déplacements.

Parvenus à hauteur de l'église de Sombreffe, le responsable club du fléchage s'arrête à notre hauteur et s'inquiète de la qualité du fléchage ? S'étant aperçu qu'il conversait avec de grands amateurs d'histoire, il nous décrit l'édifice que nous longions. Il s'agit d'une grande bâtisse de style néoclassique qui date de 1858. Elle possède trois nefs de teinte claire et dans le chœur se dresse le maître autel majeur de style baroque. L'ancienne église fut dépecée d'une grande partie de son mobilier après la révolution française, selon l'abbé Van Schoutte.

A l'entrée du cimetière ceinturant l'église, côté gauche, un boulet de canon reste encastré dans le mur. Sans doute était-il destiné au presbytère qui se trouve en face où le général Blücher avait en 1815 établi son quartier général.

Poursuivant notre route, nous découvrons une potale datant de 1763 qui se dresse à proximité du vieux moulin. Arrivés au centre sportif, nous nous présentons au contrôle et apprenons qu'il reste 1,3 km à parcourir pour rentrer à la salle. Ce parcours est une excellente promenade à effectuer par beau temps. L'accueil au contrôle était nettement meilleur qu'à la salle.

Muriel.

Théâtre

Salle du Cothurne à Attert

Une pièce de Jean DES MARCHENELLES

samedi 23 janvier 1999

samedi 30 janvier 1999

dès 20.00 heures

CHOU - CHERI

Suspense comique
mélangeant le tragique et le burlesque



Quelques informations de la Région Wallonne

Le numéro vert de la Région Wallonne
0800-11901
 S.O.S. Pollution (24 h sur 24)
070/23.30.01

**A la rencontre des paysages, des villages et des hommes,
 la marche est un moment privilégié de calme et de
 ressourcement vécu au rythme de chacun**

Promenades et randonnées

Les marches et randonnées sont autorisées :

- Hors forêt, sur les chemins publics (routes, chemins de campagne, sentiers et chemins de halage) et sur les voies de chemin de fer désaffectées et rouvertes pour le trafic lent (RAVEL)

- En forêt, sur les routes, chemins et sentiers publics. La traversée des sous-bois est interdite en dehors des aires balisées pour les promeneurs et randonneurs.

Sont considérés comme chemins publics toutes les voies de communication qui ne sont pas interdites par une signalisation.

Il est recommandé de ne pénétrer en forêt qu'entre le lever et le coucher du soleil.

La forêt peut être fermée temporairement (risque d'incendie, chasse..).

Les interdictions font l'objet d'un affichage réglementaire à l'entrée des forêts visées par ces mesures.

Le marcheur, même si son activité occasionne peu de nuisances pour l'environnement, doit néanmoins être attentif tout au long de son itinéraire.

Ainsi, il veille à rester sur les routes, chemins ou sentiers autorisés et à éviter les bruits inutiles qui risquent de troubler la quiétude des lieux.

Il s'abstient de fumer ou d'allumer du feu pour éviter tout danger d'incendie.

Il respecte la flore et les plantations. Il ne coupe ni n'arrache ce qui participe au plaisir de tous.

Code de bonne pratique

Le marcheur :

- > privilégie les transports en commun ou le covoiturage pour se rendre sur les lieux de promenade
- > tient son chien en laisse et évite de déranger la faune (en Fagne, les chiens sont interdits)
- > est particulièrement vigilant au printemps et au début de l'été, période de reproduction
- > bivouaque uniquement dans les lieux autorisés
- > garde ses déchets jusqu'à la poubelle la plus proche
- > prévient les autorités de toute pollution dont il est témoin
- > s'il le souhaite, adhère à une association de protection de l'environnement et participe par exemple à la restauration des chemins négligés.
- > s'il vient en voiture, il gare correctement son véhicule de manière à ne pas entraver la circulation des autres usagers.
- > s'il se déplace avec un groupe sur une route sans accotement, il signale sa présence vis-à-vis des autres usagers
- > respecte les champs, le bétail et les travaux forestiers. La forêt et le milieu rural sont aussi le support d'activités économiques
- > participe au balisage et signale les problèmes
- > respecte la propriété privée et les usages locaux.

Marche à Châtelet

Rien de spécial à dire. Le parcours des 10 km n'en compte en réalité que 8,5. En quittant la salle, 2,5 km de plat nous attendent, suivis d'une côte de la même longueur.

Arrivés au contrôle, 2 km de descente pour terminer avec 2,5 km de plat. Presque tout le parcours s'est effectué sur le verglas mais le circuit était très bien fléché. Un excellent accueil était réservé aux marcheurs, que ce soit en salle ou aux contrôles.

Muriel

Le Père Noël est-il un SDF ?

Nous savons tous que le Père Noël habite dans le Grand Nord où il trouve des rennes pour atteler à son traineau. Le Grand Nord est vaste et compte plusieurs pays qui tous sont persuadés qu'ils hébergent le Père Noël. Il y a même entre ces pays une guerre sournoise où les arguments les plus sournois le dispute aux intérêts commerciaux.

Pour les Finlandais, le Père Noël a son village près de Rovaniemi en Laponie. Il y a d'ailleurs de nombreux vols charter pour visiter le parc à thème de ce village. D'après les Suédois, c'est à Mora en Dalécarlie que le Père Noël vit dans un espace vert, après avoir abandonné le Grand Nord où il faisait trop froid. Le Père Noël finlandais n'est qu'un aide formé par celui de Suède. Les Danois font vivre le Père Noël quelque part au Groenland, territoire danois. Il existe dans ce pays une association qui tient congrès tous les ans en juillet.

Les Norvégiens ont contre-attaqué en prétendant que le véritable foyer du Père Noël est à Drobak au sud d'Oslo. Enfin, les Islandais prétendent que le Père Noël a quitté ces pays pour venir s'établir chez eux où les sources thermales ont apaisé sa goutte.

Le grand ami des enfants n'est donc pas sans domicile mais on ne connaît pas son adresse avec précision. Peut-être votre facteur pourra-t-il vous renseigner.

Les fantômes

Peut-être pensez vous que les fantômes sont une spécialité des vieux château anglais ou écossais et qu'on les rencontre d'habitude à minuit. Et bien détrompez-vous. Notre club peut être considéré comme spécialiste en fantôme. Pensez que certains membres sont si peu visibles qu'on ne les a pas vus une seule fois dans le courant de l'année. D'autres n'ont même pas été vus à une des marches que notre club organise. Afin de les attirer, nous organiserons dès l'an 2.000 une marche de nuit avec départ à minuit. Peut-être viendront-ils hanter le circuit.

Est-il bien sérieux de s'affilier à un club si on ne participe à aucune activité de ce club. Certains s'affilient par sympathie, mais s'ils aiment les marcheurs, ils aiment aussi un peu la marche. Alors le comité espère un effort pour l'année 1999. Pensez que la marche est recommandée par tous les médecins pour conserver la santé et pour la recouvrer pour les convalescents.

Politiquement français

Savez-vous qui gouverne les Français ? Voici quelques-uns des membres de leur assemblée nationale. Tous ces noms sont véridiques.

M SEGUIN

M LEGROS

M BRANLAY

M CAREL

Mme SEGOLENE ROYAL

M SAUTER

M PAPU

M GENET

Mme MADY

M JOSPIN

Si cette liste ne vous dit rien, lisez-la de bas en haut, sans lire M et Mme

Pensez-y

Qui veut monter à l'échelle doit commencer par l'échelon le plus bas. Proverbe allemand.

Remerciements

Monique et Jacques tiennent à remercier l'Arels Club marche pour la sympathie témoignée lors du décès du papa de Monique.

Challenge

Dans le cadre de la promotion de la marche, notre club participera en 2.000 à un challenge ayant pour thème la découverte des quatre régions de notre belle province. C'est ainsi que vous pourrez découvrir, dans l'ordre des marches, la Gaume (club d'Izel – Lux 008), la Famenne, (club de Marche en Famenne- Lux 034), l'Ardenne (club de Longvilly – Lux 015) et la Lorraine (Arel's Club Marche – Lux 012). Le but n'est pas de parcourir beaucoup de kilomètres, mais de découvrir notre province. Pour obtenir un magnifique badge gratuit, il suffira de parcourir lors de chacune des ces marches, une distance de 42, 20 ou 10 kilomètres.

Souper

Le traditionnel souper de notre club aura lieu le samedi 30 janvier à l'INDA. Malheureusement, malgré plusieurs rappels, le traiteur n'a pas encore communiqué de prix, ni de menu. Vous pouvez cependant venir en confiance car tout sera bon. Les prix devraient être de 600 francs environ, en tarif plein et de 300 francs pour ceux qui bénéficient des réductions.

Le prix et le menu seront communiqués lors de l'assemblée générale du dimanche 10 janvier

Les inscriptions se font chez Monique au ☎ 063/221.16.18

Participations aux marches

Voici la fin de l'année et certains marcheurs n'ont toujours pas transmis la liste de marches auxquelles ils ont participé. C'est sur base de cette liste qu'est déterminée la liste de ceux qui ont droit aux avantages du club en 1999. Pour rappel, ces avantages comprennent le souper et le barbecue à prix réduit, l'abonnement gratuit à notre bulletin, la possibilité d'obtenir gratuitement ou à prix très réduit des tee-shirt ou autres vêtements, la participation du club aux frais de voiture, etc..

Si vous regardez votre étiquette adresse, vous saurez immédiatement si vous bénéficiez des avantages du club en 1999. Si en première ligne, vous voyez un astérisque, vous êtes dans le bon. Si vous voyez un point d'interrogation, soit votre liste de marche n'est pas à jour, soit vous avez trop peu de marches.

Je rappelle que les marcheurs inscrit pour la première fois en 1999 bénéficient automatiquement des avantages. Pour les autres, il faut avoir effectué douze marches et un déplacement en car dans le courant de l'année ou avoir effectué vingt-cinq marches.

Les déplacements en car

Durant l'année 1999, le club organisera des déplacements en car à :

LIEU	DATE
ERQUENNE	Samedi 2 janvier
PLANCHER-BAS	Samedi 10 avril
SARRE-UNION	Dimanche 11 avril
MALMEDY	Dimanche 11 juillet
OVRIJSE et CHATELET	Dimanche 8 août
PERUWELZ	Samedi 2 octobre
HERENTALS et JETTE	Dimanche 24 octobre

Si ces déplacements ont du succès, il est possible qu'un ou deux voyages soient ajoutés, à Buggenhout (date de la marche inconnue car ce club n'est pas IVV) et un autre, à prix coûtant, en Alsace. Le car de Molsheim a dû être supprimé pour 1999 car la date était la même que celle de Péruwelz.

JANVIER 1999

<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
V 1		
S 2	ERQUENNE	Déplacement en car
D 3	LEUDELANGE	
L 4		
M 5		
M 6	<i>Romain LICK</i>	
J 7		
V 8		
S 9	NAMUR (SALZINNES)	
D 10	GASPERICH	Assemblée générale
L 11		
M 12	<i>Ginette ROSIERE</i>	
M 13	<i>Mireille FONCK</i>	
J 14	<i>Françoise ANDRE</i>	
V 15		
S 16	AUBANGE	
D 17	OBERDONVEN BOUZONVILLE	
L 18		
M 19		
M 20		
J 21		
V 22		
S 23	HAMOIS	
D 24	GARNICH	
L 25	<i>Jacques LECOMTE</i>	
M 26		
M 27		
J 28	<i>Martine LAMBERT</i>	
V 29	<i>Hubert LICK</i>	
S 30	Alicia MERTZIG CHATILLON	Souper du club
D	LINTGEN CONTZ LES BAINS	

Assemblée générale
le 10 janvier

S O U P E R
30 JANVIER
C L U B